

Titre	Conduire un audit d'acquisition – niv3
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir la méthodologie permettant de conduire un audit d'acquisition dans ses différents aspects : juridique, fiscal, comptable et financier. - Savoir utiliser à bon escient les services des experts (cabinets d'avocats, d'audit, banques d'affaires) impliqués dans une telle démarche. - Être le garant de la cohérence d'ensemble du projet d'acquisition.
Contenu	<p>L'intérêt stratégique d'une acquisition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les critères à prendre en compte pour décider d'une acquisition ? • À quel moment intervient l'audit d'acquisition dans le processus ? <p>Les aspects comptables et financiers de l'audit d'acquisition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments du prix de cession : la situation nette corrigée après prise en compte des actifs incorporels et des non-valeurs ; les agrégats de trésorerie et les dettes financières ; le résultat normatif ; les principes comptables applicables ; les coûts futurs de restructuration. • Les tests à effectuer pour s'assurer de la correcte évaluation de l'actif net : la recherche de passifs non enregistrés ; les inventaires physiques des stocks et immobilisations ; les demandes de confirmation de solde à des tiers (circularisation) ; les méthodes de dépréciation des actifs ; les règles d'évaluation des provisions pour risques. • Les conséquences de l'audit d'acquisition sur la valeur de la société. <p>Le choix entre les différents modes d'acquisition : impacts juridiques et fiscaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de fonds de commerce. • Cession de titres. • Acquisition d'un droit au bail. <p>Les pièges à éviter lors de la rédaction du protocole d'accord</p> <p>Les opportunités et risques fiscaux liés à une acquisition d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • En matière d'IS : vérifier la validité du régime d'intégration fiscale, la conformité de la politique d'amortissement et du traitement des plus-values de cession d'immobilisations ; s'assurer de la correcte détermination du résultat fiscal. • En matière de TVA : validation du CA déclaré et des taux de TVA appliqués ; justification des Déclarations d'Échanges de Biens (DEB) intracommunautaires ; vérification des conditions de déduction des livraisons de biens et du paiement des services ; contrôle du coefficient de déduction.
Pédagogie	<p>Exposé Echanges d'expériences Cas pratiques QCM de validation <u>Validation de la formation</u> : Attestation de fin de formation Effectif : entre 5 et 20 participants</p>
Public.....	<p>Directeurs financiers Auditeurs internes et externes Managers impliqués dans l'acquisition d'une société Cette formation ne nécessite aucun pré-requis</p>
Durée	1 jour soit 7 heures

Code.....	AUD4
Méthode pédagogique.....	<p><u>Qualification des formateurs</u> Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.</p> <p><u>Moyens pédagogiques et d'encadrement</u> Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, ...) au bon déroulement de la formation.</p> <p><u>Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs</u> Questionnaire de validation des acquis.</p> <p><u>Moyens de suivi de l'exécution de l'action</u> Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.</p> <p><u>Modalités d'accessibilité</u> Si vous êtes en situation de handicap : pour anticiper et faciliter votre venue en formation, pour tout besoin d'aménagement spécifique ou pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référente handicap, Madame Stéphanie PERRIN au 02 99 83 08 71 ou sperrin@forum.bzh</p>